



# **RANGES-SUR-BAUME (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GÉOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome III (1854)**

*les Granges*, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, perception, et bureau de poste de Voiteur ; succursale, érigée le 19 mars 1838 ; a 7 km de Voiteur et 17 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 502<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Nevy et Lamare ; au sud par Baume ; à l'est par Mirebel, et à l'ouest par Baume.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Baume, à Crançot, aux bois communaux, aux Saugettes et au Maltrait ; des Ecouveles à Lamare, à la Saugeat, à Tancua et de la Chaux-de-l'Orme aux Saugettes.

Le village est situé sur un plateau, au bord de rochers à pics qui, semblables à une immense muraille de granit, ferment au nord la célèbre vallée de Baume. Les maisons sont groupées, construites en pierres, couvertes en laves, et presque toutes élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 340 habitants ; en 1846, 306 ; en 1881, 320, dont 183 hommes et 167 femmes ; population spécifique par km carré, 40 habitants ; 46 maisons, savoir : au bas du village, 38 ; aux Murs, 3, et à la Tournelle, 5 ; 60 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocable : Saint Jean-Baptiste. Paroisse de Baume-les-Messieurs.

Série communale à la mairie, complète depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 4350 à 4357, 3 E 8319, 3 E 10689 à 10691, 3 E 11702 et 11703. Tables décennales 3 E 1397 à 1405. Microfilmés sous les cotes 5 Mi 494 et 495, 5 Mi 1236, 5 Mi 25 et 5 Mi 1185.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastré exécuté en 1823 ; surface territoriale 793<sup>h</sup> 98<sup>a</sup>, divisés en 1694 parcelles que possèdent 208 propriétaires, dont 120 forains ; surface imposable 776<sup>h</sup>, savoir : 500<sup>h</sup> en terres labourables, 137 en bois-taillis, 109 en parcours, 26 en friches et broussailles, et le surplus en cultures diverses, d'un revenu cadastral de 8198 fr. ; contributions directes en principal 1998 fr.

Le sol, rocailleux et peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, du foin, et des fourrages artificiels. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques moutons, et on y engraisse des porcs pour la consommation locale. 15 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès.



On trouve sur le territoire des sablières abondantes, du minerai de fer non exploité, des carrières de belle et bonne pierre à bâtir, exploitées, de la pierre à chaux qu'on n'utilise pas.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole. Il y a un chalet, dans lequel on fabrique annuellement 14.000 kg. de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, construit en 1837 et déjà en mauvais état, une maison commune, construite en 1844, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 40 garçons, et 35 filles ; un oratoire, dédié à saint Jean-Baptiste, érigé en 1740 ; une chapelle, dédiée à Saint-Claude, élevée en 1848, aux frais de Jean-Claude Raison, qui a légué 5.000 fr. à la fabrique pour cette construction ; une place publique, un réservoir d'eau et 230<sup>h</sup> 98<sup>a</sup> de bois, pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 1236 fr.

Bois communaux : 133<sup>h</sup> 88<sup>a</sup> ; coupe annuelle, 4<sup>h</sup> 21<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires, 2772 fr. ; dépenses ordinaires, 2712 fr.

### NOTICE HISTORIQUE

Les habitations groupées au sommet du plateau qui domine la vallée de Baume, sont d'origine toute gauloise, ainsi que nous l'avons démontré à l'article *Crançot* ; mais on n'a sur leur existence, dans les temps antérieurs à la conquête de Jules-César, et même pendant la domination romaine, aucun renseignement, pour entrer à ce sujet dans le moindre détail.

On sait seulement qu'à cette dernière époque, une grande voie publique, se dirigeant de Poligny à Orgelet, passait à Crançot, Very, Pully et Poids-de-Fiole. Ses traces en sont encore reconnaissables à l'est des Granges-sur-Baume, dans la contrée dite *l'ancien chemin de Poligny on à la Grande-Angime*.

C'est sur le bord de cette route que s'étendait, entre Crançot et les Granges, une bourgade assez considérable, appelée la *Ville de On*, dont on découvre chaque jour des restes, tels que puits, fondations d'édifices, etc. Ce village existait encore au XII<sup>ème</sup> siècle, car l'empereur Frédéric Barberousse en confirma la possession à l'abbaye de Baume, par une charte de l'an 1157. Il était protégé, à l'époque romaine, par une tour dont l'emplacement porte aujourd'hui le nom de *Châtelot*. Cette tour était bâtie sur le bord de la voie militaire que nous venons de signaler.

Seigneurie : Baume, les Granges et Sermus ne formèrent jusqu'en 1789, qu'une seule paroisse et, qu'une seule communauté, ayant un territoire commun. Les habitants étaient soumis à la main-morte réelle et personnelle, à certaines tailles, à la dîme, à des cens en argent et en grains, à la banalité des fours et des moulins.

L'abbé de Baume avait sur cette communauté la justice haute, moyenne et basse, qu'il faisait exercer par un bailli, un juge châtelain, un procureur fiscal et un greffier. Anciennement le doyen du monastère y exerçait la basse justice, mais il la céda à l'abbé en 1456.

L'emplacement du village de On, appelé la *fin d'An*, fut donné aux habitants de Baume et des Granges en 1288, par Jean de Vienne, seigneur de Mirebel, moyennant un cens envers lui et ses successeurs.

Fief : Il y avait, sur le territoire des Granges, un fief dit de la *Tournelle*, à cause de la tour qui était au milieu du domaine seigneurial. Il appartenait à la famille Sarrasin, de Poligny, et relevait de l'abbaye de Baume. Aucune justice n'y était attachée.

Église : Les religieux de Baume érigèrent, en 1586, une chapelle aux Granges, sous l'invocation de saint Antoine, ermite. Guillaume de Sarrasin, seigneur de Saint-Martin, de Voiteur, y fonda des offices, par son testament du 21 mars 1590. L'église actuelle fut construite sur l'emplacement de cette chapelle en 1809.

Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur, de deux chapelles et d'une sacristie. Cet édifice est voûté et décoré de pilastres, sur lesquels s'élèvent les arcs-doubleaux et arêtes des voûtes. On y remarque trois belles statues en pierre, aussi grandes que nature, qui proviennent de l'abbaye de Baume, et qu'on a eu le grand tort de badigeonner.



Curiosités naturelles : Il existe aux Granges une vaste caverne ayant son entrée sur la vallée de Baume, et qui s'étend jusque sous l'église. Elle a au moins 50<sup>m</sup> de longueur. Elle a servi de retraite aux habitants pendant les guerres. L'entrée, fermée d'abord par une simple porte, fut ensuite murée, afin d'en rendre l'entrée plus difficile. La vallée de Baume, vue des Granges, ressemble à un immense précipice. Sa profondeur donne le vertige.